En août 2012, le site internet donnezplus.fr a ouvert ses portes sur la toile.

Une fonction initiale : Faire un don en objet, vendu aux enchères et donc le produit de la vente sera reversé à une association

Initialement créé à l'initiative d'un collectif associatif " Club du Don " présidé par le Comité des Hauts-de-Seine de la ligue contre le Cancer, Donnezplus.fr est un concept qui permet de donner de l'argent à une association caritative de son choix (association ayant signé la charte de fonctionnement et référencé sur le site internet) à partir d'un objet que l'on possède et que l'on va donner pour être mis aux enchères, sachant que l'argent récolté* lors de cette vente, sera versé à l'association concernée et le donateur recevra un reçu fiscal (pour les objets vendus d'une valeur supérieure ou égale à 12 euros).

Depuis déjà plus d'un mois, le site est ouvert à l'approvisionnement et a déjà enregistré plus de 200 objets mis en ligne. Les enchères débuteront au plus tard le 1er janvier 2013, sauf si le cap des 2500 objets mis en ligne, est dépassé avant cette date.

Une fonction supplémentaire : le financement de projets associatifs ponctuels

Partant du principe du don d'objet pour récolter de l'argent, une fonction supplémentaire a été ouverte dans le cadre de l'utilisation du site donnezplus.fr : le financement de projets associatifs par le don d'objet.

Dans cette approche, sont concernés les associations, groupes de personnes liées par une même passion, classes d'école… qui ont un ou des projets à financer, du matériel à acheter… et qui cherchent les fonds nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Ils peuvent utiliser Donnezplus.fr et faire ainsi appel à la générosité de leurs membres et de leurs familles, leurs sympathisants afin qu'ils donnent des objets qui seront mis aux enchères pour un projet donné ou qu'ils achètent des objets pour soutenir un projet.

*hors frais de participation au site

A propos du Comité des Hauts de Seine de la Ligue contre le Cancer :

Le Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue Nationale Contre le Cancer, est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et enregistrée au journal officiel sous le numéro 240/92. Il a été créé le 16 janvier 1970 par sa Présidente fondatrice Madame Louise OSSUDE, après l'éclatement du département de la Seine et Oise.
Le Comité est présidé par le Professeur Jacques ROUËSSÉ depuis le 29 septembre 2005.
Premier financeur privé et indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue repose sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants.
Le comité des Hauts de Seine lutte dans trois directions complémentaires : la recherche;

l'information, la prévention et la promotion des dépistages ; et les actions pour les malades et leurs proches.
Par le biais de ses missions parfaitement imbriquées, la Ligue contre le cancer est le seul acteur indépendant dans le paysage français de la lutte contre le cancer à avoir une approche globale de la maladie.